

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

BELANGER & Cie, Propriétaires-Editeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

ABONNEMENT (Port compris)—Les abonnements sont payables d'avance et partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Edition Bi-Hebdomadaire.....	Pour le Canada.....	Un an.....	\$2.00	Six mois.....	\$1.00
	Pour les Etats-Unis.....	".....	2.50	".....	1.25
Edition Hebdomadaire.....	Pour le Canada.....	".....	1.00	".....	0.50
	Pour les Etats-Unis.....	".....	1.50	".....	0.75

ANNONCES.

1 fois la ligne.....	10 cents
1 mois.....	25 cents
1 an.....	\$1.00
Minimum d'insertions : 5 lignes	

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 8 MAI 1885.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

BELANGER & GENEST,
VOCATS ET PROCUREURS EN LOI,
Sherbrooke. Etude : Maison Twose,
rue Wellington.

MM. Bélanger et Genest se chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Ils suivront tous les circuits du district de St. François et toutes les cours de la province de Québec. Les Canadiens des Etats-Unis qui ont des affaires à transiger au Canada, feront bien de s'adresser à eux.

L. C. BELANGER, JOSEPH ED. GENEST.

Jos. L. Terrill, B. O. L.
SHERBROOKE & STANSTEAD. Etude
à Sherbrooke : Maison Odell.

PANNETON & MULVENA,
VOCATS.—Maison Odell, Sherbrooke,
Prov. Qué.

CAMBRAND, HURD & FRASER,
VOCATS.—Maison McNicol, Sherbrooke,
P. Q.

HALL, WHITE & CATE,
VOCATS.—Maison McBain, Sherbrooke,
P. Q.

J. S. BRODERICK,
VOCAT.—Nouvelle Maison Long, rue
Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B.,
VOCAT.—Nouvelle Maison Long, rue
Wellington, Sherbrooke. Bureau à
Windsor Mills ouvert tous les samedis.

De Lottinville & Leonard,
VOCATS.—Nouvelle Maison Long, rue
Wellington, Sherbrooke. Donneront
une attention toute particulière aux collec-
tions. Bureau à Magog ouvert tous les lundis.

E. CHARTIER,
VOCAT.—Bureau : Nouvelle maison
Long, rue Wellington, Sherbrooke.
M. Chartier pratique dans les deux langues.

NOTAIRES.

Archambault & Archambault
NOTAIRES et AGENTS D'ASSURAN-
CE, Maison McBain, Sherbrooke, P. Q.

J. C. E. BELANGER,
NOTAIRE, Saint-Pierre de Broughton,
(Leeds), P. Q.

E. B. WORTHINGTON, L. L. B.
NOTAIRE PUBLIC ET PROCUREUR,
bureau de M. J. L. Terrill, maison Odell,
rue Wellington, Sherbrooke. 47

F. X. DESROSIERS,
NOTAIRE.—Agent de terres, d'assuran-
ce et de prêts, La Patrie, P. Q.

J. N. Thibodeau,
NOTAIRE, Agent d'Assurance, d'Immeu-
bles, etc., Agnès (Lac Mégantic), P. Q.

MEDECINS.

DR. L. W. DOWLIN,
DENTISTE.—Bureau : Maison Tuck &
McNicol, Sherbrooke, P. Q.

DR. G. V. PROVOST,
MEDECIN VETERINAIRE. Bureau de
consultation, porte voisine du Railroad
Hotel, rue Factory, Sherbrooke. 30

DIVERS.

A. N. GAGNIER,
ACCORDEUR D'ORGUES et de pianos, Ex-
cellentes recommandations. Orgues et
Pianos accordés avec goût, et mécanisme ré-
glé avec précision. Maison Long, rue First,
Sherbrooke-Est, P. Q. Les commandes peu-
vent être laissées au magasin Waterhouse.

J. P. ROYER,
COMPTABLE ET COLLECTEUR. Bu-
reau : Maison Long, rue Wellington,
Sherbrooke.

F. S. A. Pelletier,
ARPEUTEUR PROVINCIAL.—Maison
Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

HILAIRE PARE,
CARROSSIER, attaché à l'établissement de
Bourque, frères, Sherbrooke-Est. M.
Paré se charge de la confection de voitures
de tout genre, aussi des réparations, à des
prix modérés. 140

F. X. Brunelle,
HUISSIER de la Cour Supérieure, Wee-
don, P. Q. M. Brunelle se charge aus-
si des rentrées de fonds à conditions faciles.

C. M. NOEL,
HUISSIER de la Cour Supérieure,
ST. FORTUNAT DE WOLFESTOWN.
M. Noël se charge aussi de toutes les affai-
res de collection, de liquidation et autres
qu'on voudra bien lui confier. 45

SAINTE LAWRENCE HALL, MONTREAL.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et
l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord.
Situé au centre de la ville et des affaires, à
proximité du bureau de poste, des bâtiments
publics et autres places d'intérêt. Possède
250 chambres richement meublées et déco-
rées. L'hôtel est éclairé par la lumière élec-
trique et muni d'un ascenseur. Voitures à
l'arrivée et au départ des trains ou des bâ-
teaux à vapeur. Prix modérés.

HENRY HOGAN,
Propriétaire.

HOTEL FERLAND

J. B. FERLAND, - Propriétaire,
ST. GERMAIN DE GRANTHAM.

Cet hôtel, situé au coin des rues de la sta-
tion et de l'église, offre tous les avantages
possibles au public voyageur. Bonnes cham-
bres, table magnifique, liqueurs de premier
choix. En allant à St. Germain ne man-
quez pas de vous rendre à l'hôtel Fer-
land.

ONESIME BOISVERT HOTELIER,

Angeline, P. Q.

Buffet à la gare du Sherbrooke, Magog, Wa-
terloo & Montreal. C'est là que les voyageurs
prennent le dîner en allant à Montréal.
L'hôtellerie est montée sur un pied de pre-
mière classe. Chambres pour les agents-
voyageurs. 44

HOTEL DU CANADA, PLACE DU MARCHÉ, ST. HYACINTHE.

[Ancien Hôtel J. B. Monette.]
A. S. MAYNARD & CIE., Prop.

Liqueurs de première qualité. Table servie
à toute heure. Salle d'échantillons à l'usage
des commis voyageurs.

41 A. S. MAYNARD, Gérant.

HOTEL BERNIER ! Weedon-Station.

Cet hôtel, situé à proximité de la gare du
Québec Central, offre tous les avantages pos-
sibles au public voyageur. Bonne table,
bons lits, liqueurs et cigares de premier
choix. Le propriétaire invite ses nombreux
amis à lui accorder une part de leur
patronage.

HOTEL CONTINENTAL, Rues King & Wellington SHERBROOKE.

Cette maison, ci-devant tenue par Mme H.
Camirand, a été améliorée et meublée à neuf.
Le site est agréable et au centre même des
affaires. La cuisine est de première classe
et les vins, liqueurs et cigares sont de qua-
lité supérieure. Table de Pool à la dispo-
sition des amateurs. Salles convenables pour
les agents de commerce et autres. Le sous-
signé fera toujours tout en son pouvoir pour
donner satisfaction au public voyageur.

HOTEL NANTAIS, (Ci-devant tenu par T. LEGENDRE)

Lac Mégantic, P. Q.
J. MOQUIN, Propriétaire.

Cette hôtellerie a été améliorée et mise sur
un pied de première classe. La voiture va
à la gare pour l'arrivée et le départ des
trains, gratis.

Voitures et chevaux à louer pour l'usage
des voyageurs.

Les agents de commerce y trouveront des
salles convenables pour y déposer leurs
échantillons. 10

ALEX. GARWOOD, Peintre et Decorateur

Maisons, Fresques, Enseignes.

Les placages, les peintures d'enseignes et
les fresques sont des spécialités. Ateliers :

Rue Factory, Sherbrooke.

Téléphone à sa résidence, rue Prospect.

Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 8 MAI.

LA LOI SCOTT.

L'ARCHEVÊQUE CATHOLIQUE DE TO-
RONTO LA DÉNONCE.

S. G. Mgr Lynch, archevêque de
Toronto, vient de publier la lettre
suivante dans le *Globe* :

Monsieur,—
Je désire répondre dans les co-
lonnes de votre journal aux ques-
tions qui me sont fréquemment fai-
tes au sujet de la loi Scott. On me
reproche même d'être en faveur de
l'intempérance en refusant mon ap-
probation aux zéloteurs de la pro-
hibition. Je ferai une réponse gé-
nérale à toutes ces questions. J'ai,
avec le concours de tous mes prêtres,
exercé toute mon influence, pour
supprimer l'intempérance, et Dieu
merci, nous n'avons pas raison d'être
découragés dans nos efforts. L'ivro-
gnerie n'est pas le vice prédominant
dans notre bon peuple canadien.
Nous avons moins d'ivrognerie, je
crois, dans le Canada que dans n'im-
porte quel pays sous la même lati-
tude.

Si nous avions une population
d'un caractère semblable à celle de
Glasgow, d'Edimbourg, de Londres
ou d'une ville d'Irlande, nous vete-
rions alors pour une loi qui suppri-
merait le scandale terrible de l'in-
tempérance. Nous doutons beau-
coup que cette prohibition partielle
par comté, fasse aucun bien. La
difficulté de mettre cet acte en vi-
gueur sera bien grande, elle néces-
sitera un cordon de policiers tout
autour des comtés et une armée d'es-
pions au milieu d'eux pour décou-
vrir les manufactures clandestines
et les vendeurs du poison qu'ils of-
friront comme de la liqueur, poison
qui causera rapidement le *delirium
tremens* et finalement la folie et d'au-
tres misères; de sorte qu'au lieu
d'un vendeur respectable de liqueurs
nous aurons une armée d'individus
sans conscience ni caractère, qui fe-
ront le trafic de cette boisson empoi-
sonnée, causant un mal beaucoup
plus grand que celui que l'on pré-
tend supprimer.

Je suis parfaitement certain que
l'exemple de l'immense majorité de
notre population par ses exhorta-
tions et ses sociétés abolira l'in-
tempérance sagement et tranquillement
dans la petite minorité, comme la
chose est arrivée ailleurs.

Les buveurs modérés, nous pou-
vons le dire en passant, peuvent vo-
ter pour la consommation modérée
et la vente modérée, mais leur pré-
tention ne devrait pas leur permet-
tre de voter pour la prohibition to-
tale.

Il est difficile d'imposer n'impor-
te quelle vertu morale à un peuple
qui ne le veut pas, car il réclamera
toujours le droit de faire ce que bon
lui semblera, pourvu qu'il ne fasse
pas tort à son prochain.

L'Eglise catholique a encouragé
la tempérance volontaire au moyen
d'associations et le Pape a même
accordé des indulgences aux socié-
tés de tempérance.

Une des principales causes de
l'intempérance est la faiblesse de la
constitution et la pauvreté du sang.
Donnez le matin, à l'homme de pei-
ne de bons gages qui lui procurent
un déjeuner de viande confortable
au lieu d'un peu de thé et de pain
souvent sans beurre, et il aura
moins d'appétit pour la boisson forte,
et par conséquent sera moins sujet
à l'intempérance.

Les hommes qui travaillent dans
nos fonderies et nos manufactures
ont besoin d'une nourriture forte, et
s'ils avaient une bonne assiette de
soupe pour leur dîner ils auraient

moins de soif pour les liqueurs spi-
ritueuses.

Dans les pays de vignobles il y a
très peu d'ivrognerie, excepté dans
le nord de la France et en Belgique
où la culture de la vigne ne réussit
pas à cause des influences climaté-
riques.

Que le gouvernement ait des ins-
pecteurs de boissons consciencieux,
et qu'il punisse les falsifications
plus sévèrement, et nous n'aurons
pas tant de cas d'ivrognerie et de
delirium tremens.

Que le gouvernement punisse aus-
si plus sévèrement les ivrognes pu-
bles, récidivistes, par l'incarcé-
ration aux travaux forcés, même en
obligeant le coupable à balayer les
rues.

On a prétendu que l'usage du vin
est prohibé dans la Bible. Cela
n'est pas le cas. Notre Divin Ré-
dempteur a institué un de ses plus
grands sacrements avec le pain et
le vin, et Saint-Paul a recommandé
à son disciple Timothée de boire
du vin pour se fortifier l'estomac,
car il y a des personnes d'une con-
stitution faible à qui il faut une pa-
reille nourriture. Il y a un vieil et
bon adage qui dit : "Mangez tou-
jours lorsque vous buvez;" cette
double nourriture empêchera l'ivro-
gnerie.

Nous dépendons beaucoup pour
obtenir le vin nécessaire au Sacre-
ment sur les vignobles dans la par-
tie sud-ouest d'Ontario, sur le lac
Erie, et nous espérons que cette in-
dustrie ne sera pas dérangée, car
nous nous fions à l'honnêteté de
leurs propriétaires pour avoir un
vin parfaitement pur.

Je ne veux pas parler de la diffi-
culté financière qui sera causée par
la mise en vigueur de la loi Scott.

Des milliers de personnes perdent
le travail dans les champs de hou-
blon, les vignobles, les tonnelleries,
etc. S'il y avait nécessité publique
pour la loi Scott, on n'y ferait au-
cune attention. Je ne connais pas
un seul comté dans Ontario qui soit
assez affligé par l'ivrognerie pour
nécessiter une pareille loi. Le peu
d'ivrognes qu'il y a parmi nous
peuvent être réformés par une bon-
ne nourriture et des privations sé-
vères, et surtout par une inspection
rigoureuse des liqueurs spiritueuses.

JOHN-JOSEPH LYNCH,
Archevêque de Toronto.

Les journaux du jour.

Le public en général, et même
ceux que l'on peut appeler lecteurs
assidus et observateurs fidèles, n'ont
qu'une faible idée de l'extension que
la presse a acquise dans notre pays
et de l'influence qu'elle y exerce ac-
tuellement. D'après un examen mi-
nutieux de l'édition de 1885 de l'*A-
merican Newspaper Directory*, pu-
liée le 1er mai par MM. Geo. P.
Rowell & Cie., de New-York, il ap-
pert que le Canada et les Etats-Unis
possèdent le nombre considérable
de 14,147 journaux et feuilles péri-
odiques.

On en compte 12,973 aux Etats-
Unis, soit une moyenne de 3,867
par tête. En 1884, le nombre total
de journaux s'élevait à 823 de moins
qu'aujourd'hui, et quoique l'accrois-
sement de l'année ne soit pas aussi
marqué qu'en quelques unes des an-
nées précédentes, on peut le dire
encore considérable. L'état du
Kansas accuse la plus grande aug-
mentation, soit de 78, pendant que
l'état de l'Illinois le suit de près
avec une augmentation de 77. Il
est curieux d'observer que l'état de
New-York, scène d'une si grande
excitation politique pendant la der-
nière campagne électorale, n'ait
qu'environ le tiers des journaux de
la Pensylvanie. L'étude du nom-
bre de journaux nouveaux qui se pu-
blient dans les différentes sections
du pays, et particulièrement dans
les Territoires, peut servir d'index
intéressant à l'examen de leur avan-

cement et de leur prospérité. Elle
est des plus propres à attirer l'at-
tention des personnes désireuses de
s'instruire.

Nouvelles du Canada.

—Dans plusieurs endroits de la province
de Manitoba, les semailles sont commencées.
Dans quelques-uns elles sont terminées.

—Pierre Giguère, palefrenier à Saint-
Ours, a été frappé d'apoplexie dans la rue du
Pont, Québec, lundi soir, et est mort quel-
ques heures après.

—Lundi matin, on a retiré d'un marais du
Mile End, Montréal, le corps d'un nommé
Courcelles, qui a annoncé dimanche soir à
sa femme l'intention de se tuer.

—A Toronto, John Wiggins et Robert
Franks, député officier rapporteur et greffier
du poll aux dernières élections municipales,
ont été condamnés à trois mois de prison
pour avoir falsifié des bulletins.

—Samedi, le village de Portneuf était
inondé. Il y avait de deux à trois pieds
d'eau dans les principales rues, et l'on se
rendait en canot d'une maison à l'autre. Il
y a eu peu de dommages cependant.

—Mardi, 5 mai, était le 25e anniversaire
de la mort du premier évêque de St-Hyacin-
the, Monseigneur Jean Charles Prince, dont
la mémoire est et sera longtemps encore en
grande vénération parmi nous. Ce digne
Pontife qui aimait St-Hyacinthe où il avait
passé une bonne partie de sa vie, a pris pos-
session du diocèse, le 3 novembre 1852, et
est décédé le 5 mai 1860. Son corps repose
dans la cathédrale, chapelle Sainte-Anne,
du côté de l'épître.

—Dimanche matin un cultivateur du town-
ship de Ops, nommé James Fanning, résident
à Janetville, à 8 milles de Lindsay, Ont., a
été trouvé dans une mare de sang à côté du
chemin public. Il paraît que Fanning a été
tué par son beau-père, A. M. Pogue. Le dé-
funt était livré à la boisson et maltraitait sa
femme. Celle-ci se réfugia chez son père.
Pogue avait défendu à son genre de venir
voir sa femme chez lui. Il le menaça de le
tuer avec son fusil la prochaine fois qu'il lui
ferait une visite. Samedi soir, Fanning pris
de boisson se rendit à la résidence de son
beau-père. Pogue lui refusa l'entrée de son
domicile. Fanning voulut y entrer de force.
Il s'ensuivit une querelle pendant laquelle
Pogue s'arma d'un fusil. Fanning essaya
un coup de feu et s'éloigna. Il mourut sur
la route peu de temps après. Pogue s'est
livré à la police et prétend que le coup de
feu qui a tué son genre était accidentel. Il
dit que le fusil partit pendant qu'il luttait
avec le défunt.

Nouvelles des Etats-Unis.

—La veuve du commodore Vanderbilt est
morte lundi matin à New York.

—On signale de fortes tourmentes de neige
à Bath et à Calais, Maine, et à Laconia,
New Hampshire.

—A Saint-Paul, il y a une grande excitation
au sujet de la découverte vraie de riches mi-
nes de plomb et d'argent près de Chisney,
territoire de Washington.

—On mande de Chicago : On signale une
collision entre la milice et les ouvriers des
carrières de Lamont, qui sont en grève.
Deux ouvriers ont été tués; trois compa-
gnies ont été envoyées à trois milles de La-
mont, où les grévistes sont en grand
nombre.

—La maison occupée par J. Lally et autres
marchands à la commission, à Chicago, a
été brûlée dans la nuit de dimanche dernier.
Vingt-cinq pompiers ont été surpris au der-
nier étage par la chute d'une partie du toit.
Un certain nombre ont été gravement brûlés
et deux d'entre eux sont morts.

—Les journaux de Boston annoncent l'ab-
juration publique d'une jeune protestante
française, Mlle Catherine Thérèse Vallon,
née à Brevilliers, département de la Haute-
Saône. La cérémonie a eu lieu dimanche
soir à l'église Notre-Dame-des-Victoires, en
présence d'une foule considérable de fidèles.

—La compagnie du chemin de fer Pas-
sumpsic a pris une action contre la compa-
gnie du South Eastern, pour \$250,000, afin
de reprendre le contrôle du chemin de fer
Montréal Portland & Boston, qui a été ven-
du par la compagnie demanderesse à la dé-
fenderesse en 1880 pour cette somme, mais
dont le paiement n'a jamais été effectué.

—Mardi matin le feu prit naissance dans
une manufacture de Brooklyn, dont les em-
ployés sont entièrement composés de femmes.
Avant que l'alarme ne fût donnée, tout ce
monde se mit aux fenêtres et lança des cris
terribles. Les échelles furent placées aux
murs, mais plusieurs jeunes personnes se je-
tèrent en bas. Les volontaires et les pom-
piers les recevaient dans des toiles, de sorte
que, à l'exception de deux, elles ne reçurent
aucune blessure. L'ingénieur de l'établisse-
ment a été brûlé à mort. L'un des murs
s'est effondré et 4 pompiers ont été pris des-
sous. On rapporte qu'au delà de trente
personnes ont perdu la vie. Pertes \$300,-
000.

Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 8 MAI.

Bulletin du Jour.

CANADA.

—M. Edouard Pacaud, conseil de la reine, a été réélu bâtonnier du barreau d'Arthabaska.

—A Pictou, Ontario, Mme Fralick est morte d'anxiété pour le sort des miliciens envoyés contre Riel.

—La plupart des grévistes du Grand Tronc se sont rendus mardi matin à leurs ateliers comme d'habitude.

—Le gouvernement a reçu plusieurs députations de diverses parties de la province d'Ontario, demandant des amendements à la loi Scott.

—Un nouveau journal, *Le Métis*, a fait son apparition dans les rues de Montréal. Il est destiné à défendre les droits des Métis du Nord-Ouest.

—Le révérend P. Bouchard qui a accompagné les voyageurs canadiens en Egypte en qualité de chapelain et le Dr Neilson, chirurgien de l'expédition sont arrivés à Québec.

—A Halifax, les bureaux du *North Sydney Herald* et cinq bâtisses adjacentes ont été la proie des flammes: un vent du Nord-Est soufflait avec violence; la ville entière était en danger.

—M. Pierre Marcotte, le vieux traversier entre *St Thomas de Pierreville* et *Saint François du Lac*, s'est noyé accidentellement lundi, en traversant le Dr Bourret, qui était appelé aux malades.

—Enfin la débacle est complète. La glace du Cap Rouge, du lac Saint Pierre, etc., a commencé à passer devant la ville, mercredi. Il en est descendu énormément. La glace au nord de l'Isle d'Orléans est aussi partie complètement. La navigation est maintenant ouverte.

ETATS-UNIS.

—Tous les employés du chemin de fer Denver and Rio Grande appartenant à la Société des Knights of Labor, viennent de se mettre en grève.

—Une collision s'est produite le 28 mars dernier, dans la rivière Hwatupa, à Rio de Janeiro, entre le vapeur chinois "Lin Yun" et le steamer "Orestes", soixante-huit passagers et 5 hommes d'équipage ont péri. "L'Orestes" a coulé bas.

—Une terrible catastrophe s'est produite à Galveston, Texas. Une chaudière a fait explosion au Tremont Hôtel. Quatre personnes ont été tuées sur le coup. Les blessés sont au nombre de cinq et appartiennent tous au personnel de l'hôtel; deux d'entre eux sont dans une situation très critique. L'hôtel et les maisons voisines ont été très endommagés.

—La ville de Hanover, Pa., a été le théâtre d'un incident qu'on regarde comme une tentative contre la vie du Président Cleveland. A une faible distance de cette ville, comme le train qui se dirigeait vers Baltimore, traversait un lieu désert, trois détonations se firent entendre à côté de la voie. Les décharges furent dirigées sur le deuxième char, mais le Président était dans le troisième; il ne fit pas voir qu'il s'était aperçu de ce qui venait d'avoir lieu. On ne peut découvrir le brigand, qui s'était enfui dans les bois. Personne ne fut blessé par les balles.

EUROPE.

—Sept mille cinq cents ouvriers tailleurs sont en grève à Paris.

—Le gouvernement égyptien a pris des mesures pour payer les indemnités d'Alexandrie au mois de juin.

—La course de 2,000 guinées à New Market, Angleterre, a été gagnée par "Paradox" premier; un étalon par "Kisber" et "Chopette" second; "Child of Mist" troisième.

—Un fort détachement de troupes anglaises et hindoues, sous les ordres du général Graham, a surpris et mis en déroute 400 insurgés. Après avoir brûlé leur village, les troupes sont rentrées à Suakim.

—L'Autriche a menacé de saisir une partie de la Turquie si elle ouvre les Dardanelles à l'Angleterre. Ceci a coupé court à l'arrangement anglo-russe et a décidé l'Angleterre à s'entendre amicalement avec la Russie.

—Le règlement des difficultés entre l'Angleterre et la Russie par voie de médiation semble de plus en plus incertain. Les préparatifs de guerre sont toujours poussés avec activité. La mobilisation des bataillons de fusiliers continue en Finlande. Vu les concessions que l'Angleterre a faites à la Russie et qu'il n'approuve pas, lord Dufferin aurait résigné sa charge de vice-roi des Indes.

—Voici le décret qui a paru dans la *Gazette de Pékin* pour la mise en exécution des préliminaires de paix: La Chine et la France ayant décidé de reprendre leurs bonnes relations, nous donnons notre consentement à la convention de Tien-Tsin. Nous enjoignons à tous nos corps d'armée de suspendre les hostilités aux dates fixées. Nous commandons en outre aux troupes de Yunnan et des Kouang, conformément à la convention, de se retirer sur la frontière aux dates fixées. Respect à ceci.

Chassez le naturel, il revient au galop. Ce proverbe nous est revenu à la mémoire en lisant la correspondance du lac Mégantic (?) conçue et écrite dans les bureaux de notre aimable voisin de la rue King. Le "gentleman" qui rédige cette feuille en tutelle ne peut s'empêcher d'avoir des crispations de nerfs lorsqu'il songe à son cauchemar, M. L. C. Bélanger. Pourquoi cette insulte à notre concitoyen à propos d'une affaire qui le concerne à peu près autant que l'homme dans la lune? Pourquoi cette piqure de marin-gouin à propos de la retraite de M. Bélanger, approuvée par ses chefs, après ses trois années de service accomplies, selon l'entente existant entre eux et lui lorsqu'il est entré dans le régiment? Pourquoi cette

poltronnerie de l'homme à qui Paris, et peut-être son propre pays ont signifié le "Fiche-ton-camp" qui l'obsède? Sans doute pour faire la besogne de ses maîtres et gagner sa pitance, tout en montrant les bonnes intentions de toute la "boutique" à l'égard d'un homme qu'elle ne peut atteindre, même au talon. Quand on est valet...

Notes Politiques.

Le *Journal de Rome*—la même feuille ultramontaine qui représentait le Canada comme le scandale de l'univers, les amours de nos étendards enfin—le *Journal de Rome* vient d'être tancé par les autorités romaines, au point que son directeur, M. Henri des Houx-Morimbeau a dû donner sa démission.

Toujours à propos des affaires religieuses au Canada.

Les partis politiques au Canada sont en voie de s'assimiler à ceux des Etats-Unis. En voici la preuve:

La *Gazette*, le principal organe du gouvernement à Montréal, trace d'un coup de plume le programme des deux partis qui ont M. Blake et sir John pour chefs:

"Avec les libéraux, dit-elle, ce sont les provinces en premier lieu, le Dominion après; avec les conservateurs, c'est le Dominion d'abord, les provinces ensuite."

Si c'est là le programme véritable du cabinet actuel, il a de quoi faire réfléchir. La devise des conservateurs de la province de Québec a toujours été: L'autonomie provinciale avant tout; à bas l'union législative.

Un député qui n'y va pas de main morte, c'est M. G. W. Stephens, qui représente une des divisions de Montréal, à Québec. L'autre jour, au cours des débats touchant l'affaire Cornélius-Leblanc, il a dénoncé d'une manière virulente l'administration de la justice sous le gouvernement actuel. "Il la caractérisa, dit la *Patrie*, comme une parodie, comme une farce, comme une honte—signalant en particulier M. le juge Ramsay comme un homme dont la politique a tourné la tête (a political crank)."

"Ce brave juge Ramsay a réussi à se faire dénoncer par les deux partis. Il y a quelque temps, la *Minerve* affleçait durant des mois entiers, dans ses colonnes, des clichés de l'accusant de partialité. Aujourd'hui ce sont les libéraux qui émettent des doutes sur la solidité de son jugement."

Voici en peu de mots les nouvelles conventions arrêtées à propos du Pacifique. Plus de garantie hypothécaire pour les \$30,000,000; elle est remplacée par de simples obligations ordinaires. Vingt millions de ces obligations sont acceptées par le gouvernement en échange de vingt millions sur le prêt de l'an dernier; et les dix autres millions seront garantis par ce qui reste encore de terres non vendues. Des quinze millions d'obligations retenus par la compagnie, huit millions sont mis entre les mains du gouvernement comme garantie pour cinq millions de billets du trésor qui devront être émis pour subvenir aux besoins pressants de la compagnie; les sept autres millions d'obligations devant être retenus par le gouvernement, et remis à la compagnie de temps à autre, à mesure que les travaux avanceront.

Ce qui signifie en peu de mots que le gouvernement abandonne son hypothèque sur les trente millions prêtés l'année dernière, et rachète les terrains dont le syndicat, pour une raison quelconque, ne peut se débarrasser autrement.

Un peu de lumière.

Un ami de notre feuille nous communique le *Calgary Herald*, numéro du 9 avril dernier, sur lequel nous trouvons des choses intéressantes concernant les affaires du Nord-Ouest que nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer.

On a crié bien fort en certains quartiers contre les Métis français; on a demandé la tête de Riel comme le seul instigateur des troubles actuels, on a voulu en faire une question de nationalité; quelques fous fanatiques ont été jusqu'à la calomnie la plus atroce pour le besoin de leurs bêtes préjugés, eh bien! il faudra qu'un jour ou l'autre la lumière se fasse sur tout ceci; il faudra une enquête sévère et complète; il faudra que les premiers, les vrais coupables soient démasqués et atteints, afin que quand on écrira l'histoire du pays, elle soit bien écrite et que chacun ait sa part de responsabilité et de culpabilité; afin que l'on sache si oui ou non les représentants du nom français en Amérique n'ont été que de vulgaires fomenteurs d'insurrec-

tion, se soulevant contre l'autorité partout, à tout propos et sans raison comme on veut le faire croire. Lorsque nos compatriotes d'origine anglaise qui jettent tout le blâme sur les Métis français, auront le témoignage des colons anglais, peut-être condescendront-ils à en rabattre.

Le *Calgary Herald* donne un compte-rendu d'une assemblée, indignation meeting, tenue chez John Glen, de l'Anse-aux-Poissons, le dimanche précédent. Ils étaient cinquante; pas des Sauvages, des blancs; pas des Métis, des colons; pas des noms français, des noms anglais. Et ces blancs, ces colons, ces anglais en disent plus dans leurs discours, et dans le télégramme adressé à sir John, et dans les résolutions adoptées contre les agents du gouvernement qu'en ont jamais dit tous les journaux de l'opposition réunis ensemble.

Le président de l'assemblée, M. Livingston dit que voilà vingt ans qu'il est établi dans le pays; qu'il a cultivé et beaucoup amélioré un terrain près de Calgary, mais qu'il ne peut pas même faire entrer son nom au bureau des terres quoiqu'il ait droit à sa patente depuis longtemps. Si un homme, dit-il, veut s'établir, il est sûr d'être pourchassé par quelqu'un, soit par la police, par les agents des terres, soit par quelque officier du gouvernement, et un colon est de pire condition qu'un animal sauvage, car les animaux sauvages ont au moins une saison où la loi leur accorde un répit, tandis que le colon est chassé en toutes saisons. Il est à ma connaissance personnelle que 40 ou 50 colons ont été rejetés hors du pays parce qu'ils n'ont pas pu se procurer de lots. A moins que le pays ne soit ouvert de suite à la colonisation et que les patentes soient accordées à ceux qui ont rempli leurs obligations, il ne restera qu'à détruire nos améliorations et laisser le pays. Pour le présent je fais comme mes voisins, je défends mes droits derrière ma carabine. Si les lois ne sont pas tous concédés, il faudra ou combattre pour défendre nos droits ou quitter la place, et pour ma part si je suis contraint de partir, je ne le ferai pas sans laisser des traces de mon départ derrière moi.

MM. John Glen, George Monilros, McInnes, Godsall, Wm Sharples, Alex McDonald, Rivers, Clarke, Butlin, James Barwis, Blucker, Reilly, ce dernier autrefois de Sherbrooke, et plusieurs autres, prirent tour à tour la parole, et parlèrent dans le même sens que le président, et racontèrent chacun leurs griefs en détail. Le maire de Calgary était là, abondant dans leur sens et approuvant leur ligne de conduite. Puis on rédigea un télégramme à sir John, exposant leurs griefs et demandant d'y porter remède, et l'on adopta d'énergiques résolutions protestant avec force contre l'état de chose actuel et demandant une prompt solution.

Au Nord-Ouest.

Une bataille a été livrée aux Sauvages de la réserve de Poundmaker, samedi dernier. Une colonne volante, composée de 300 hommes, sous le commandement du colonel Otter, a attaqué les sauvages, qui étaient au nombre de 600, à cinq heures du matin. Le combat a duré jusqu'à midi. Les Sauvages se sont battus avec beaucoup de sang-froid et de bravoure, mais ils étaient mal armés. Plusieurs Sauvages ont pris part au combat et ont fait preuve d'autant de courage que les guerriers eux-mêmes. Bien que harassés de fatigue, après leur longue marche, les soldats, sous le commandement du colonel Otter, se sont battus sans relâche pendant sept heures; les Sauvages cessèrent alors le feu et se retirèrent à quelque distance de là. Le colonel Otter en profita pour retirer ses troupes et leur permettre de prendre du repos et des rafraîchissements. On croit que le premier coup est porté et que nous aurons maintenant une guerre longue et sanglante. Du côté du colonel Otter, il y a eu 8 hommes de tués et 15 blessés; et, du côté de l'ennemi, 50 hommes tués ou blessés. Le colonel Otter a parcouru 70 milles et livré la bataille dans un espace de trente heures. On croit que le colonel Otter s'est retiré pour faire venir des réserves et des munitions et que les hostilités ont déjà recommencé.

La réserve de Poundmaker est à environ 35 milles de Battleford sur la rive sud de la rivière Bataille. Le pays est habité sur une distance d'environ 12 milles du village; c'est un pays rocheux sur tout le parcours. La réserve elle-même est située dans l'endroit le plus pittoresque et le plus fertile du pays; cette réserve forme cinq ou six mille car-

rés; il y a beaucoup de collines et des taillis de peupliers.

La petite colonie du lac au Castor a été pillée, et les habitants ont été chassés. On apprend aussi que Ste-Anne, poste de la compagnie d'Hudson, a été pillé par les Stoneys, qui sont considérés comme les meilleurs guerriers du Nord-Ouest.

On ne sait pas grand-chose de Riel. La semaine dernière il était du côté ouest de la rivière. Mais comme la traverse de Batoche est en très bon ordre il n'y a rien qui puisse l'empêcher de traverser quand bon lui semblera.

S'il faut en croire une dépêche reçue de Winnipeg mercredi, le général Middleton songeait à attaquer les insurgés, retranchés à Batoche. A cet effet, il se serait avancé de quelques milles dans le cours de l'après-midi afin de pouvoir se jeter sur les positions ennemies, dès le point du jour. En même temps, le *Northcote*, converti pour l'occasion en vaisseau de guerre, descendrait la Saskatchewan et appuierait le mouvement, tout en coupant la retraite aux insurgés.

NOTES DIVERSES.

On dit que Gros-Ours garde madame Delaney pour en faire sa femme. On n'a pas de nouvelles de madame Gowanlock.

La navigation de la Saskatchewan est en excellente condition, et les opérations du général Middleton en seront grandement favorisées.

Le *Northcote* est arrivé à la traverse de Clarke, avec troupes et munitions et le général Middleton doit se mettre immédiatement en marche.

Un ouvrier chargé de réparer la ligne télégraphique entre la Traverse de Clarke et Battleford est revenu et annonce que les fils sont brisés sur une distance de 20 milles à l'ouest et que les Sauvages sont campés dans le voisinage.

Les volontaires qui ont été blessés à la bataille de l'Anse-aux-Poissons sont à Saskatoon et prennent du mieux. Ils sont sous les soins des docteurs Roddick et Douglass; ce dernier est descendu en canot et est arrivé deux jours avant le bateau à vapeur.

Un télégramme de Swift Current annonce la mort de Théophile Marois du 9e bataillon. Il a succombé aux suites d'une inflammation pulmonaire contractée pendant la marche des troupes au nord du lac Supérieur.

Un Métis des Fourches-au-Chevrenil, dit que plusieurs rebelles et Métis se dirigent du côté sud et étaient arrivés à cet endroit; on dit aussi qu'un grand nombre de Sauvages sont dans les environs de Cypress Hills qui se trouvent à 40 milles au sud d'ort Assiniboine.

Parmi les blessés qui sont tombés sur le champ de bataille de Battleford se trouve M. Oscar Pelletier, fils de l'honorable Pantaléon Pelletier, l'un des chefs du parti libéral. C'est un jeune homme de 24 ans. Il est adjudant du 9e bataillon et est actuellement attaché à la batterie B.

Les funérailles des militaires tués au combat de l'Anse-aux-Poissons ont eu lieu mercredi, à Winnipeg. Dix mille personnes ont assisté à la cérémonie. Sur tous les édifices publics les pavillons avaient été mis en berne. Les cloches ont sonné le glas funèbre pendant le défilé du cortège.

Le R. P. Lacombe assure que les Métis du district de St-Albert et d'Edmonton ont suivi les conseils de Mgr Grandin, refusé de prendre part à l'insurrection.

—Le bureau catholique des examinateurs de Sherbrooke s'est réuni le cinq du courant, au Séminaire de cette ville. Des diplômes de première classe, pour l'enseignement d'écoles élémentaires, ont été accordés aux demoiselles dont les noms suivent:

Du couvent de Sherbrooke:—Mlles Clara A. Worthy, Alida Gendron, Eva M. Murch, Arzélia Picard, Léonie Côté, Marie Beaulieu, Philomène Bourque, Anna Cabana, Eudoxie Bourret, Céline Simoneau, Céline Pion, Clara Gauthier, Rose-Aimé Turgeon, Mary E. Murray, Emma A. Griffith, Helen M. Murphy, Louisa Lemaire.

Du couvent de Coaticook:—Mlles Elisabeth Walker, Olive Picard, Alexandrine Courtemanche, Lia Gendron, Lucy Walker, Ida Gendron, Mary Cronin, Rose Alma Beaudoin, Mary Kate McAuley.

Du couvent de Wotton:—Mlles Georgiana Longval, Hélène Beaulieu *De Melbourne*:—Mlle Elizabeth Keenan.

De Chesham:—Mlles Marie Louise Tétrault, Adélaïde Tétrault.

De la Patrie:—Mlle Anna-Olivine Choquette, Marie-Rosilda Choquette. Ces examens, nous dit-on, ont été fort satisfaisants.

NOTES LOCALES.

Horaires des Chemins de Fer.

SHERBROOKE.

GRAND TRONC.—Pour l'Ouest: 8.10 a. m., 2.00 et 11.37 p. m. Pour l'Est: 3.22 et 8.20 a. m., 7.30 et 2.55 p. m.
PASSUMPSIC.—Départ: 5.20 a. m.; 7.50 p. m. Arrivée: 8.35 p. m.; 7.50 a. m.
QUEBEC CENTRAL.—Arrivée: 6.15 p. m. Départ: 8.15 a. m.
INTERNATIONAL.—Arrivée: 10.00 a. m. Départ: 3.00 p. m.

—M. L. S. Adam, shérif du district de St-Hyacinthe, est arrivé en cette ville hier soir.

—MM. J. B. Déry, Sherbrooke-Est, et H. M. Mulligan, rue Wellington, ont chacun obtenu une licence de magasin pour la vente des boissons, en vertu des dispositions de la loi fédérale de 1883.

—Les employés du département des Poids et Mesures en cette ville ont pris possession de leurs nouveaux bureaux de la semaine dernière. Ces édifices qui avoisinent l'hôtel des postes sont de goût original et fort jolis.

—Le 24 mai échéant un dimanche, la célébration de la fête de la Reine a été fixée par proclamation royale au lundi 25 mai courant. Notre bien aimée et digne souveraine aura commencé ce jour-là la 49e année de son règne.

—Les citoyens de Sherbrooke voudront bien se rappeler que c'est le mardi, 12 mai courant, que l'assemblée générale des membres de la société St-Jean-Baptiste aura lieu. La réunion se fera à 8 heures p. m., à la salle Murray.

—*L'Examiner* est sorti la semaine dernière avec une toilette toute neuve et qui lui va à merveille. Le confrère est allé retremper son caractère aux usines que MM. Miller & Richard, d'Edimbourg et de Londres, possèdent à Toronto, Ontario. Nous offrons nos compliments d'usage au vétérinaire rajoué.

—Au nombre des demoiselles qui ont fait profession au couvent du Bon-Pasteur à Montréal, mardi dernier, nous remarquons le nom de Mlle Célanire Tanguay, de Sherbrooke, présentement dite sœur Marie de Saint-Janvier. Un grand nombre de jeunes demoiselles ont aussi pris l'habit le même jour.

—Les grandes courses annuelles du *Turf Club* de cette ville auront lieu à l'hippodrome du club, à Sherbrooke-Est, les jeudi, 30 de juin et vendredi, 1er de juillet prochains. Les amateurs de sport sont invités à dresser leurs coursiers et leurs trotteurs pour ces grands jours de gala. On dit que la fête devra être belle.

—Le nouveau magasin de chaussures de M. A. Brodeur, maison de la Banque Nationale, rue Wellington, a été ouvert aujourd'hui même. C'est sans contredit l'une des maisons les mieux assorties de Sherbrooke. Les appartements que M. Brodeur occupe ont été meublés à neuf et garnis d'une quantité considérable de marchandises nouvelles.

—Au nombre des magasins les plus attrayants et les mieux assortis de Sherbrooke, en fait de marchandises de nouveauté et d'articles de goût, on peut sans contredit mentionner en premier lieu celui de M. H. Préfontaine, nouvelle maison Winter, rue Wellington. C'est là que les dames trouveront l'assortiment le plus délicat comme le plus complet de dentelles, soies, broderies et autres objets de toilette. La ganterie de même ne laisse rien à désirer. Les mains les plus fines y trouveront ajustement parfait. Les messieurs ne sauraient trouver de meilleurs avantages ailleurs, pour le choix d'un habit fashionable et d'une toilette recherchée. Une visite conviendra nos lecteurs de ces faits.

—Enfin, la pluie douce et bienfaisante, désirée depuis si longtemps, a commencé à tomber la nuit dernière. Ce matin, tout est changé dans la nature: les champs ont reverdi et l'herbe croît à vue d'œil; les bourgeons des arbres se développent rapidement, les derniers vestiges de l'hiver disparaissent, la température est chaude et l'air déjà embaumé.

A propos de pluie, un ami nous accablait avant-hier, en disant: "La possession des rues nous avengle; où diable sont donc les arrosoirs de la commune? Il va falloir réélire nos anciens conseillers; du temps de M. McManamy, etc., les rues étaient arrosées comme il faut. Le nouveau conseiller du quartier-Centre est de la tempérance sans doute et c'est pour cela qu'il ménage tant l'eau!" Il y a certainement du vrai là-dedans. Si la ville ne peut avoir d'eau de la compagnie, qu'elle la chasse au plus vite et en appelle une autre. En attendant, l'eau coule dans nos deux rivières et il est facile d'en avoir pour arroser. A-t-on peur de faire maigrir les rosses de la Corporation?

Brault & Cie.

Nous voulons mentionner particulièrement, cette semaine, les prix de notre grand assortiment de

BRODERIES!

- Broderies à 2 cents la verge.
- Broderies à 4 cents la verge.
- Broderies à 5 cents la verge.
- Broderies à 7 cents la verge.
- Broderies à 10 cents la verge.
- Broderies à 15 cents la verge.
- Broderies à 20 cents la verge.
- Broderies à 25 cents la verge.
- Broderies à 30 cents la verge.
- Broderies à 35 cents la verge.
- Broderies à 40 cents la verge.
- Broderies à 50 cents la verge.
- Broderies à 60 cents la verge.
- Broderies à 75 cents la verge.
- Broderies à \$1.00 la verge.
- Broderies à \$1.25 la verge.
- Broderies à \$2.00 la verge.

BRODERIES!

—CHEZ—

Brault & Cie.

—LE—

MAGASIN NOUVEAU.

—Les pompes à incendie ont été mandées au rond à patins samedi dernier. Tout était dans le calme lorsqu'elles y furent rendues. En en revenant, les agents de police Carr et Couture ont été victimes d'un pénible accident. Le cheval attelé à l'une des voitures des pompes prit le mors aux dents, en face du magasin de MM. Fuller & Cie, et fit bondir par terre les deux officiers. M. Carr n'a reçu que des égratignures qui ne l'ont pas empêché de vaquer à ses occupations ordinaires; M. Couture a été grièvement blessé, et a dû garder sa chambre depuis lors. Le cheval a pu être arrêté sans autre accident. Nous espérons revoir bientôt notre excellent sous-chef de police à son poste ordinaire.

—Les amis de la pipe apprendront sans doute avec plaisir que MM. Campbell & Frères, deux jeunes citoyens de Sherbrooke et fils de M. John Campbell, gérant de la Banque Nationale, viennent d'ouvrir un magasin de tabac de première classe dans la maison Twose, appartement ci-devant occupé par les demoiselles Draper, modistes. MM. Campbell & Frères tiendront continuellement à leur comptoir les meilleurs tabacs et cigares de la Havane et du pays, ainsi que toutes espèces de pipes et d'objets de tabagie que l'on peut rencontrer dans les établissements les mieux fournis. Nous invitons les fumeurs et amateurs d'un pétun pur et délicat à se rendre faire une visite au nouveau comptoir, rue Wellington, maison Twose.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Bedford.

—Les citoyens de Bedford ne veulent pas être pris au dépourvu, au cas qu'il plairait à messieurs les *fénians* de profiter de l'insurrection de l'Ouest pour se jeter sur nous. Ils sont armés de carabines et se préparent à recevoir chaudement les aventuriers qui voudraient troubler la paix.

Beauce

—Si nous en croyons un correspondant qui écrit sur les lieux mêmes et qui se dit parfaitement renseigné, les dégâts causés à Saint-François de la Beauce par l'inondation résultant de la débâcle, seraient beaucoup plus considérables qu'il n'a été dit d'abord. Dans des endroits l'eau s'est élevée de 20 pieds au-dessus du niveau ordinaire et a démolé tous les chemins. Voici, d'après lui, les noms des personnes qui ont fait les plus grandes pertes: M. Magloire Ouellet, marchand, au moins \$3,000; M. Brunet \$3,000; MM. Jutras & Cie, \$2,000; M. Jos. Poulin, \$1,800; M. P. E. Renaud, \$1,000; MM. Lemieux & Cie, \$500; les héritiers de Léry, \$1,000; Mlle Labrecque, modiste, \$300; M.

Théodore Poulin, \$800; M. Bergeron, \$300; MM. Genest et Latulipe, propriétaires du pont de la rivière Chaudière, \$7,000; M. Proulx, registraire du comté, \$400. Le correspondant porte le chiffre total des dommages à \$50,000, car les propriétés de beaucoup de cultivateurs ont grandement souffert. La circulation est interrompue partout, et ce n'est pas avant un mois qu'elle sera parfaitement rétablie.

Richmond.

—On dit que M. Robert Short, depuis quelques années avocat pratiquant en cette ville, doit quitter bientôt Richmond pour aller demeurer à Montréal, où est déjà rendue sa famille. M. Short a su se rendre populaire pendant son séjour au milieu de nous, et nous le verrions certainement partir avec regret.

Disraeli.

—On mesure encore quelques pouces de neige dans nos bois. Mais il faut dire que les frimas se font petits bien vite si le soleil leur sourit pour un instant. Vers la fin d'avril, les érables avaient cessé de couler. Heureuse surprise! le 4 et le 5 du courant, ils nous ont encore fait présent d'une bonne recette. Curieux caprices des dispensateurs des bonbons de la nature!

St. Paul d'Abbotsford.

—Nous apprenons avec plaisir que M. J. de L. Taché, secrétaire de la société d'industrie laitière de cette province, a loué la fromagerie de M. Abraham Gingras, au village de St-Paul. Nous n'avons aucun doute que cette fromagerie, sous la direction de M. Taché, qui s'est constamment occupé des questions laitières depuis quatre ans, ne soit une source de profits considérables pour cette paroisse.

Ireland.

—Les cultivateurs de ce canton ont commencé à labourer dès le 29 d'avril dernier. On craignait que la gelée fût encore trop résistante, mais on a pu se livrer à cette opération avec avantage. Chose curieuse, les 4 et 5 de mai, les érables ont donné la couleur la plus abondante de la saison. C'est ce que nos vieux colons ne se rappellent pas d'avoir vu depuis bien longtemps. La cive des eaux a été très considérable. Il n'y a plus un seul brin de neige dans nos bois. C'est le printemps.

Sutton

—Un correspondant écrit de Sutton à l'Observateur de Cowansville que dans la soirée du 15 avril courant un nommé Lester Fadden, en allant à sa grange où il venait d'entendre du bruit, trouva un rouleau de papiers parmi lesquels il y avait une très bonne carte de tous les comtés environnants, montrant tous les chemins qui conduisent des États-Unis dans ces comtés. Sur le dos de la carte étaient les explications de diverses, —ou se trouvent les armes des soldats, une description de la batterie de campagne de Shefford, ainsi que les endroits où l'on tient les chevaux et les provisions. Il y avait aussi divers autres papiers. Le *Journal de Waterloo*, en citant le fait ci-haut, demande si ce sont les *Fénians* qui désirent s'emparer du Canada.

St. Pierre de Broughton.

—L. le docteur G. E. Beaudoin est à se faire construire une très jolie maison, de 36 x 27, à deux étages et avec toit français. Ce sera l'un des meilleurs ornements de la localité. Nos cultivateurs ont commencé à trancher la friche et le chaume du soc de leur charrue. Les labours sont passablement avancés.

—Les travaux qui sont à se faire pour la construction de notre église vont très vite. Plusieurs personnes y sont employées et retirent d'assez bons gages. Il se fait encore du sucre dans nos érablières. M. Louis Routhier a entaillé cinquante érables lundi dernier qui lui ont donné dans la journée trente-cinq seaux d'eau. N'est-ce pas un cas de fécondité remarquable pour l'heure de la saison à laquelle nous sommes arrivés? Mais ça ne bat pas encore la brebis de notre voisin, M. Patrick Doyle. Ce modèle de la gent moutonnaire a mis bas il y a deux ans deux gentils agneaux; l'an dernier, trois et ce printemps, quatre. Quelle progression! si ça continue...! Deux génisses, propriétés de deux MM. Landry, frères, ont aussi mis bas chacune deux veaux. L'année promet vraiment d'être fertile.

NAISSANCE.

—A Sorel, le 30 d'avril dernier, l'épouse de M. Joseph-Rosario Vanasse, marchand-sellier, a mis au monde un fils.

Avis de Deménagement

Le soussigné prend beaucoup de plaisir à exprimer ses sincères remerciements à sa nombreuse clientèle et au public en général pour l'encouragement libéral qu'on lui a accordé pendant les huit dernières années. Son but le plus constant, à l'avenir, sera de maintenir sa réputation en donnant la meilleure valeur pour l'argent payé pour les chaussons de toutes sortes venant de son établissement. Il tiendra aussi strictement à conserver son système d'un seul prix.

Etant maintenant installé dans son nouveau et spacieux magasin, porte voisine de la Banque Nationale, il a ajouté un nouveau département en fait de valises, porte-manteaux et petits sachets dans tous les nouveaux dessins, pour dames, qu'il vendra à une faible avance sur le prix de facture.

En vous remerciant de nouveau pour votre encouragement il s'efforcera de continuer à toujours le mériter à l'avenir.

A. BRODEUR,
One-Price Boot & Shoe Store,
PORTE VOISINE DE LA BANQUE NATIONALE,
Rue Wellington, Sherbrooke.

AVIS IMPORTANT

—AUX—

Jardiniers et Cultivateurs

Le soussigné vient de recevoir d'Europe quantité considérable de GRAINES DE LEGUMES ET DE FLEURS, garanties de première qualité. Vente en gros et en détail, à des prix avantageux.
On peut aussi se procurer ces graines chez MM. Bourque & Brosseau, Frs Godère, E. Lecours et au moulin à farine McFarlane.
2m133

PROVINCE DE QUÉBEC,
Municipalité de la Cité de
Sherbrooke.

REGLEMENT NO. 110.

A une session spéciale du conseil municipal de la cité de Sherbrooke, tenue à l'hôtel-de-ville, en la dite cité de Sherbrooke, jeudi, le treize d'avril 1885, à laquelle furent présents Son Honneur le maire, H. C. Cabana, et les conseillers Foss, Lomas, White, Le-maire, Bryant et Murray, membres dudit conseil, le maire H. C. Cabana, président, le règlement ci-dessous a été adopté:

REGLEMENT NO. 110.

1. La section 3 du règlement No. 80 de ce conseil, exigeant une taxe de cinquante piastres par année de tout agent d'assurance contre le feu faisant affaires dans la cité de Sherbrooke, est par le présent abrogée pour l'avenir.

2. La section 10 du même règlement est amendée en y retranchant les mots "Agent d'assurance contre le feu."

H. C. CABANA,
Maire.

Décreté à Sherbrooke, ce 30e jour d'avril 1885.

WM. GRIFFITH,
Sec-Trésorier.

Je, soussigné, certifie par les présentes que le document ci-dessus est une vraie copie de Règlement passé à une session spéciale du conseil municipal tenue en la cité de Sherbrooke, le 30 avril, 1885.

WM. GRIFFITH,
Sec-Trésorier.

Sherbrooke, 1 mai 1885.

Chemin de Fer du Pacifique Canadien.



Soumissions pour Gares aux Locomotives à North Bend et Port Moody.

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné, et endossées séparément: "Soumission pour une gare aux locomotives à North Bend" et "Soumission pour une gare aux locomotives à Port Moody," sont demandées de la part des personnes qui désirent équiper et construire des gares aux locomotives, en ces localités où passe le chemin de fer du Pacifique Canadien, dans la Colombie-Anglaise, et seront reçues au bureau du secrétaire du département des Chemins de fer et Canaux, jusqu'à midi, le 24 de mai 1885.

Les plans et devis peuvent être vus et des formules de soumissions obtenues au bureau de l'ingénieur-en-chef du chemin de fer du Pacifique Canadien, département des Chemins de fer et Canaux, à Victoria, dans l'île de Vancouver, au bureau de l'agent du gouvernement de la Puissance, le 2 et après le premier de mai.

Des soumissions séparées doivent être dressées pour chaque gare à locomotives et être sous enveloppe scellée et distincte, adressées comme dit ci-dessus. Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt équivalent à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce dépôt doit consister en argent courant, ou en chèques de banque acceptés par une banque, et si le soumissionnaire néglige ou refuse de signer le contrat, lorsque la demande lui en sera faite, ou si après l'avoir signé, il fait défaut de compléter l'ouvrage d'une manière satisfaisante et suivant les plans et devis, il n'aura plus droit à la somme déposée.

Le dépôt sera remboursé au cas où la soumission ne serait pas acceptée.

Les soumissions doivent être faites d'après les formules imprimées que l'on distribue à demande.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Dept. des chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 28 avril 1885

PROVINCE DE QUÉBEC, District de St. François.

DANS LA COUR DU MAGISTRAT DANS ET POUR LE COMTE DE STANSTEAD, À COATICOOK.

No. 1796

Le trente avril mil huit cent quatre-vingt cinq.

EN VACANCE:

Devant OTIS SHURTLEFF, G. C. M. LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE ST-EDMOND DE COATICOOK, corps politique et incorporé, ayant leur principal bureau et place d'affaires en la ville de Coaticook, dans le district de Saint-François,

Demandeurs,

vs. ADOLPHE AMYOT, du canton de Barford, dans le district de St-François,

Défendeur.

Il est ordonné sur motion de L. C. Bélanger, procureur des demandeurs, en autant que le dit défendeur, Adolphe Amyot, est absent de la province de Québec et qu'il ne peut être trouvé dans le district de St-François,—qu'il lui soit enjoint de comparaître en cette cause sous deux mois, à partir de la dernière publication d'un ordre à être inséré deux fois dans le *Coaticook Observer* et *Le Progrès de l'Est*, et qu'à son défaut de ce faire, il soit permis aux demandeurs de procéder à jugement comme dans une cause par défaut.

OTIS SHURTLEFF, G. C. M.

A Vendre.

L'ancienne ferme Elkins située au canton d'Ascot, à un et demi mille de la ville de Sherbrooke, grande environ de 160 acres de labourées, une partie défrichée et une autre partie bien boisée. Bâtiments nouvellement remis à neuf. Occasion exceptionnelle. S'adresser au bureau de ce journal. 122

A VENDRE.

Un emplacement avec maison et dépendances, situé près de l'église, étant le lot no 2, dans le bloc E du village de Brompton Falls. Le tout est en parfait bon ordre. Conditions faciles. S'adresser au soussigné, à Drummondville.

JOSEPH PINARD.

20 janvier, 1885.

GRANDE OUVERTURE

Marchandises du Printemps,

—CHEZ—

H. PREFONTAINE.

Le soussigné saisit l'occasion de l'arrivée du printemps pour remercier sa nombreuse clientèle pour son bienveillant patronage et en même temps inviter les dames à aller choisir leurs toilettes pour le printemps parmi ses

Riches Etoffes Nouvelles!

Qui sont vendues à si bon marché, attendu que nous faisons une spécialité d'offrir les plus hautes nouveautés et les plus belles étoffes françaises pour robes, dans les nuances les plus fashionables. Nos divers départements de

GANTS, DENTELLES, BRODERIES, SOIES, &C.,

Sont insurpassables. Le département pour les messieurs contient les articles de toilette des derniers goûts. Une visite est respectueusement sollicitée.

H. PREFONTAINE,

Maison Winter, Rue Wellington, Sherbrooke.

A vendre,

Un WAGON COUVERT de bonne qualité, avec soufflet en cuir. S'adresser à J. C. ST-AUBIN, négociant, rue Wellington. 135

Terre à Vendre.

Le lot de terre no. 23, dans le 10ème rang de Compton, contenant 129 acres avec maison et grange dessus construites. Pour autres informations s'adresser à MM. DRUMMOND, FRERES, 129 Montréal.

A vendre.

Une ferme de 200 acres, avec magnifiques bâtiments dessus construits. A 2 milles seulement de la station du chemin de fer et bornée en front par le chemin du Roi. Pour autres informations, s'adresser à J. F. McLEOD, 140jno Spring Hill, P. Q.

A Louer.

La maison d'habitation située au coin de l'avenue Bowen et de la rue du Conseil, no. 450 du Cadastre, Sherbrooke-Est, actuellement occupée par M. Louis Ross. Possession le 1er mai prochain. S'adresser à L. C. BELANGER, 26 mars 1885. jno131

Terre à Vendre.

Une terre de 100 acres, dont 80 défrichés et 25 labourés, dans le 3e rang du canton de Hereford, à la fourche des quatre chemins, traversée par le chemin de Canaan, à 6 milles de ce dernier village et 1 mille du lac de Judah et 10 de Coaticook. Place d'avenir. Une grange en bon état, de 30x42, est bâtie dessus. S'adresser à

ALEXIS COUPAL,

118 Chemin de Canaan, Coaticook, P. Q.

A Vendre

Le soussigné offre en vente son établissement, situé à neuf arpents de l'église de St-Romain de Winslow, comprenant un Moulin à farine muni de deux paires de meules, pour avoine et pour blé; deux blueaux, un grand monté en soie et l'autre en laine; une machine à nettoyer le grain (smut); une machine à carder la laine, une machine à fouler, etc. Il y a aussi un bâtiment convenable pour y installer une machine à bardeaux, les mouvements étant tout prêts.

Les bâtiments sont sur un emplacement contigu à un lot de terre à vendre avec le reste.

En versant une partie du prix au comptant, l'acquéreur aura des conditions faciles pour le reste. Pour argent comptant, le prix serait des plus réduits.

Pour les conditions, s'adresser à ce bureau, ou au propriétaire soussigné.

PIERRE PELCHAT,

30 janvier 1885. St-Romain de Winslow.

Licences Provinciales.

Le soussigné, ayant été nommé Percepteur du Revenu Provincial pour le district de St. François, est maintenant prêt à accorder toutes les licences autorisées en vertu des lois de Québec.

Toutes les personnes faisant affaires sans licences en contravention de la loi s'exposent à payer l'amende.

JAMES F. MORRILL,

Percepteur du Revenu Intérieur, District de St-François.

Bureau: Maison Griffith.

Sherbrooke, 27 avril 1885. 2s140

PROVINCE DE QUÉBEC, District de St. François.

DANS LA COUR DU MAGISTRAT DANS ET POUR LE COMTE DE STANSTEAD, À COATICOOK.

No. 2794.

Le trentième jour d'avril, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

EN VACANCE:

Devant OTIS SHURTLEFF, G. C. M. LES SYNDICS DE LA PAROISSE DE ST-EDMOND DE COATICOOK, corps politique et incorporé, ayant leur principal bureau et place d'affaires en la ville de Coaticook, dans le district de Saint-François,

Demandeurs,

vs. JOSEPH A. BENOIT, du canton de Barnston, dans ledit district,

Défendeur.

Il est ordonné sur motion de L. C. Bélanger, procureur des demandeurs, en autant que le dit défendeur, Joseph A. Benoit, est absent de la province de Québec et qu'il ne peut être trouvé dans le district de St-François,—qu'il lui soit enjoint de comparaître en cette cause sous deux mois, à compter de la dernière publication d'un ordre à être inséré deux fois dans le *Coaticook Observer* et *Le Progrès de l'Est*, et qu'à son défaut de ce faire, il soit permis aux demandeurs de procéder à jugement comme dans une cause par défaut.

OTIS SHURTLEFF, G. C. M.

IMPORTATIONS NOUVELLES!

Marchandises du Printemps!

—AU MAGASIN DE—

C. A. E. LEFEBVRE.

Le soussigné informe le public qu'il vient de recevoir, pour la saison actuelle, un bel et grand assortiment de marchandises choisies avec soin et achetées des meilleures maisons, et il l'invite cordialement à venir en faire l'inspection.

Departement des Dames.

L'assortiment comprend les plus belles Etoffes à Robes, magnifiques Dentelles de Brabant— $\frac{1}{2}$ et 1 $\frac{1}{2}$ verge de largeur—brodées et unies, pour robes et garnitures; Gants de Kid en grande variété, ainsi que tous les articles que l'on trouve généralement dans un magasin de Nouveautés.

Departement des Messieurs.

Tweeds canadiens, anglais, écossais, etc., Worsted français double et simple largeurs, Serges, Tricots, ainsi qu'une grande variété d'Articles de Toilette.

Un tailleur habile et expérimenté est attaché à ce département. Tout ouvrage, quant à la coupe et à la confection, est garanti. Donnez une commande d'essai.

Les messieurs du clergé et les communautés trouveront toujours à ce magasin les Draps et Mérinos à Soutanes, Casimires à Pantalons et autres.

UN SEUL PRIX, PAS DE CRÉDIT, BON MARCHÉ.

C. A. E. LEFEBVRE,
MAISON WINTER,
Rue Wellington, Sherbrooke.

LE BLE EST ROI!

Cultivateurs, hâtez-vous de vous rendre au

MANITOBA!

Où tous les produits se vendront extrêmement cher. La CULTURE et l'ELEVAGE payeront dorénavant, au Manitoba et dans la

Colombie Anglaise!

comme ils n'ont jamais payé, et cela pour diverses raisons:

1o. Grâce aux communications faciles données par le Pacifique Canadien;

2o. Grâce aux troubles dans l'extrême Nord-Ouest;

3o. Grâce aux milliers et milliers d'hommes que la Russie et l'Angleterre vont être obligées de tenir sur pied de guerre continu pour nombre d'années.

Pour avoir des terres pour rien ou pour en acheter à bon marché dans les vieux établissements, adressez-vous au

BUREAU DE COLONISATION

Près du Dépôt du Pacifique,

Rue des Casernes, Montreal.

La province de Manitoba et la Colombie Anglaise sont aussi tranquilles que la province de Québec.

Nous avons aussi de magnifiques terres boisées au lac Nipissing, sur l'embranchement d'Algona, le long de la rivière Vermillon, etc.

Pour ceux qui vont visiter avec intention de s'établir, nous donnons des billets à prix réduits.

DEMENAGEMENT!

M. E. BOUCHER,

Ferblantier et Plombier,

Informe ses pratiques et le public en général qu'il transportera son établissement, vers le 1er de mai prochain, dans le magasin ci-devant occupé par MM. Dyer & Girard, rue Wellington, vis-à-vis le magasin de tabac de M. H. Fortin. En outre de son grand assortiment de ferblanterie, il aura en magasin un assortiment complet de

Ferronneries de Tablettes ET D'ETAPE.

PEINTURE, HUILE, VERNIS, COUPELLERIE, PORLES, &c.

Une inspection des marchandises est respectueusement sollicitée. Tout article sera vendu à des prix modérés. 137

L'ENFANT TROUVÉ

XIX

CONFIDENCE.

(Suite.)

—Que voulez-vous dire ?
—Oh ! je sais peu de chose ; mais, d'après les renseignements que j'ai obtenus rue de Savoie, dans la maison qu'habitait ma sœur et où je suis née, il est certain qu'elle a été abusée par un homme riche, lequel l'aurait lâchement abandonnée. Oh ! ma sœur chérie, la reverrai-je jamais ! continua la jeune fille en sanglotant ! Où est-elle allée cacher son désespoir ?... Ah ! depuis si longtemps que je pleure et l'appelle, pour qu'elle ne soit pas venue, il faut qu'elle soit bien malheureuse !
—Et l'homme, le connaissez-vous ?
Deux éclairs jaillirent de ses yeux.
—Je suis bien faible, n'est-ce pas ? répondit-elle ; eh bien, monsieur Henri, si je l'eusse connu, aujourd'hui ma sœur serait vengée.
—Angèle, dit le jeune homme d'un ton grave, séchez vos larmes ; nous retrouverons votre sœur, et lorsque nous connaîtrons le coupable, je jure d'être avec vous le jour du châtiement.
—Ah ! d'avance j'étais sûre de vous ! exclama-t-elle en se redressant rayonnante de fierté ; sans cela, Henri, sans cela, malgré tout votre mérite, je n'aurais pas pu vous aimer !
Après un moment de silence elle reprit :
—Monsieur Henri, la moitié de ce que je possède appartient à ma sœur ; mais M. Aubry vous dira que vous avez le droit de disposer du tout ; elle aussi me l'a dit, la dernière fois que je l'ai vue... Elle avait le pressentiment de son malheur !... Quoi qu'il arrive, quelle que soit plus tard notre position, si ma sœur revient un jour, elle partagera tout avec nous. Henri ! dans votre maison, avant moi, elle aura la première place... et quel qu'ait été son passé, vous ne la repousserez jamais !
Le jeune homme étendit la main et prononça :
—Je vous le jure !
—Merci, Henri. Je n'avais que cela à vous dire, car je n'ai jamais eu que cette grande douleur à renfermer en moi. Maintenant, vous pouvez lire dans mon cœur et ma pensée comme dans un livre ouvert qui vous appartient.
—Cette grande douleur, Angèle, je la comprends ; mais vous la supporterez mieux maintenant, parce que, à partir de ce moment, je la partage avec vous.
Moi aussi, continua-t-il, j'ai dans le cœur un douloureux souvenir.
La jeune fille s'approcha de lui vivement :
—Un malheur encore ! dit-elle ; parlez, Henri, j'en demande aussi ma part.
—Si c'est un malheur, répondit-il, ne me touche pas directement ; dans tout les cas, il ne faudrait pas le comparer à la grandeur du vôtre... je me trompe du nôtre. Voici ce que c'est :
Il y a également six ans, de cela, un jour que je revenais de Fontainebleau à cheval, sur la route, près de Melun, je trouvai un petit enfant à peine âgé de quinze jours.
—Un enfant ! Ah ! je connais votre cœur, vous l'avez mis en nourrice, vous l'avez élevé... Il y a six ans maintenant ! Où est-il ? quand le verrai-je ?
Henri secoua tristement la tête.
—Je ne sais pas ce qu'il est devenu, répondit-il.

XX

LE RÉCIT D'HENRI.

La jeune fille poussa un cri de surprise.
—On vous l'a donc enlevé ? Comment l'avez-vous perdu ? demanda-t-elle avec le plus vif intérêt.
—Comme vous l'avez pensé tout de suite, répondit Henri, je le plaçai chez une ouvrière, une honnête fille que je connaissais beaucoup, car nous sommes nés dans le même village de la Marne, près d'Épernay. J'étais bien décidé à faire tous les sacrifices nécessaires pour élever jusqu'à cinq et six enfants... Eh bien, chaque jour, pour le petit, j'économisais quelques sous sur mes plaisirs. D'ailleurs, Dieu voulut me récompenser de ma bonne action, car

le même jour, M. Cavé, mon patron, me confiait la direction d'une de ses dragues.

Je quittai Paris, mais j'étais tranquille, j'avais laissé de l'argent à Pauline, — c'est le nom de l'ouvrière — et j'étais sûr qu'elle aurait le plus grand soin de l'enfant.

L'hiver arriva et je vins passer à Paris le temps des fortes gelées. Je revis l'enfant, notre fils, comme nous l'appelions, l'ouvrière et moi. Je le trouvai superbe ; il était déjà fort, vigoureux et avait une mine charmante. Je retournai bientôt à mes travaux de dragage. Je recevais rarement des nouvelles, car, comme la plupart des ouvrières, Pauline, qui écrivait fort mal, n'aimait pas à écrire. Mais, moi, j'écrivais tous les mois en envoyant la petite somme destinée à l'enfant.

Un jour, vers le milieu du mois de juillet, ma lettre du mois de juin me fut retournée par l'administration des postes. Au dos de l'enveloppe, je lus ces annotations des facteurs :

"Inconnue, n'existe pas, partie sans adresse."

Qu'est-ce que cela signifie ? m'écriai-je. Vous devez comprendre l'inquiétude qui me dévorait...

—Oh ! oui, fit Angèle, qui écoutait le récit de son fiancé avec une émotion croissante.

—J'accourus à Paris, rue Sainte-Anne au domicile de Pauline, continua le jeune homme. La loge du concierge est occupée par des gens que je ne connais pas. Je demande l'ouvrière, il ne la connaît pas ; je demande deux autres locataires de la maison, tous ces noms leurs sont inconnus. Alors je les interroge, je les presse de questions, car je suis dans une anxiété cruelle.

Voici ce que j'apprends :
Du 4 au 11 juin, dans cette seule maison, six personnes, parmi lesquelles l'ancien concierge, étaient mortes du choléra. Vous n'avez pas su, peut-être, qu'à cette époque l'épouvantable épidémie orientale avait en France une seconde et terrible apparition.

—J'ai de cela un souvenir confus ; mais continuez...

—Le fléau fut moins violent qu'en 1812 ; il n'en fit pas moins de grands ravages et frappa cruellement la population parisienne.

(A continuer.)

C. O. GENEST,
Marchand en gros et au détail
D'Épicerie et de Provisions,
RUE WELLINGTON
Porte voisine de M. Frs. Codère.
Brandy, Vins, Gin, Rye,
Highwines en bouteille et en quart,
Bière Fletcher, Porter, etc.
VIN DE MESSE, DE SICILE ET DE CETTE,
AVEC CERTIFICAT.
Provisions, Farine, Graisse,
Jambons, Grains, &c.
Le tout au plus bas prix possible.
C. O. GENEST.

GOYER FRERES,
FABRICANTS DE
Moulures Dorees et Imitees,
MARCHANDS DE
Gravures sur Acier, Peintures
et Chromos,
EN GROS ET EN DÉTAIL
Tout ouvrage sortant de nos ateliers est garanti, n'employant que des matériaux choisis et des ouvriers habiles. Toute commande exécutée avec soin et promptitude, et à des prix extrêmement réduits, plus bas que ceux de Montréal. Une visite est sollicitée.
MAISON MURRAY,
Rue Wellington, - Sherbrooke.

L. V. BACHAND,
COATICOOK,
Librairie et Papeterie.
Assortiment complet de
Livres en Blanc, Memorandum, Livres
de Prières en anglais et en français,
Papier à lettre et Enveloppes en boîtes et en
paquets, grande variété de
Cadres et Chromos,
Gravures sur acier, assortiment varié de
Moulures pour Cadres faits sur commande.
PRIX REDUITS !
NOTRE PHARMACIE
EST SUR LA
Rue Wellington, coin de la rue Meadow,
SHERBROOKE.
Si vous avez besoin de quelque chose en
fait de DROGUES ou de PAPETERIE, venez
nous voir et nous tâcherons de vous
plaire.
JOS. G. WALTON.
17 sept. 1883. 1a5

A. PERIARD,
Libraire-Éditeur de Droit,
IMPORTATEUR ET RELIEUR,
23 Rue St. Jacques,
Boite 1384 Hôtel des Postes,
MONTREAL, P. Q.
Reliure de livres de Droit une
spécialité.

JOSEPH FORTIER,
NEGOCIANT,
Fabricant -- Papetier,
Fourniture de Bureau, etc.,
256 & 258 rue St. Jacques,
MONTREAL.
Nouveautés en fantaisie pour la saison
des Fêtes

G.G. BRYANT & Cie.
FABRICANTS DE
CHASSIS,
PORTES,
JALOUSIES,
ARCHITRAVE,
MOULURES de toutes sortes.
ENTREPRENEURS & CONSTRUCTEURS.
Ils ont constamment en mains du bois à
plancher, Planches et Madriers emboutetés,
du bois dressé et non dressé.
Manufacture : à l'extrémité Ouest de la
rue Factory.
Ils payent de l'argent comptant pour du
Pin et de l'Épinette secs.

Pharmacie Canadienne.
MEDICAL HALL
W. E. IBBOTSON,
Rue Wellington, Sherbrooke.
Drogues et Médecines,
Objets de Fantaisie,
Articles de Toilette,
Eponges, Brosses, Parfums.
VINS PURS ET LIQUEURS
Pour usage médical.
Prescriptions des Médecins soigneu-
sement préparées.
Commandes remplies avec soin et
promptitude.
Agence d'Immigration,
Agence des Paquebots Transatlantiques.

CHARCUTERIE NOUVELLE !
—PAR—
J. A. DUBUC & Cie.,
MAISON TURGEON,
Rue King, Haute-Ville.
Viandes de toute sorte et de première
qualité : jambons, saucisses, œufs, poisson frais
et salé, etc. Produits de la ferme de toute
espèce, tels que sucre du pays, pois, fèves,
oignons, choux, navets, raves, laitue, etc.
PRIX MODIQUES !
Nous invitons tout spécialement la popula-
tion de la haute-ville à nous faire une visi-
te.
Les cultivateurs trouveront leur avan-
tage à nous vendre leur viande et autres pro-
duits, que nous paierons au plus haut prix
du marché.
J. A. DUBUC & CIE.
Sherbrooke, 24 avril 1884. 35

NOUVEAU MAGASIN.
Le soussigné est maintenant en état de
fournir aux citoyens de Sherbrooke et du
voisinage des marchandises de premier choix.
Provisions & Epicerie,
Thé, café, épices, biscuits, et toutes sortes
de fruits, farine, porc frais, lard, poisson, sel.
Vins et Liqueurs
De choix, ale, porter, &c., ainsi qu'un grand
assortiment de
Vaisselle & Verroterie.
Ayant fait moi-même le choix de ces mar-
chandises, je prends sur moi de les recom-
mander d'une manière spéciale à l'attention
de mes pratiques.
HENRY M. MULLIGAN
(Ci-devant employé chez M. P. OLIVIER),
Ancienne Maison McConkey,

MONTRES AMERICAINES
Waltham, Elgin et Springfield.

LOUIS DUPUY,
Rue Wellington.
Offre actuellement à sa clientèle un assorti-
ment complet et varié de Bijouterie et Ar-
genterie de toutes sortes, à des prix défiant
la concurrence.
Lunettes et Pince-Nez en grande variété
et pouvant convenir à tous les yeux.
Réparations de toute espèce exécutées
sous le plus court délai et à bas prix.

Rien n'est aussi Bon que
L'HUILE LARDINE
—DE—
MCCOLL!
POUR LE GRAISSAGE DES MACHINES DE TOUT GENRE

Avant de faire vos achats, consultez nos prix. Notre assortiment
consiste en
**HUILE A CYLINDRE, HUILE A HARNAIS, HUILE A LAINE,
HUILE A BOULONS, HUILE A MACHINES, &c., &c.**
Les plus grands froids ne gèlent aucune de nos huiles d'hiver.

M'COLL, FRERES & CIE.,
TORONTO, ONT.



INTERNATIONAL R. R.
Ar. 8.00 p.m. Lac Megantic, Dép. 5.30 a.m.
7.45 *Sandy Bay 5.40
7.25 Spring Hill 6.00
6.55 *Marston 6.20
6.35 *McLeod's Crossing 6.35
6.15 Scotstown 7.00
5.50 *Gould 7.20
5.30 Robinson 7.50
4.50 Cookshire 8.25
4.20 Birchton 8.55
4.05 *Bulwer 9.10
3.50 *Johnville 9.25
3.15 Lennoxville 9.50
3.00 Sherbrooke ar. 10.00
*Stations d'arrêt devant lesquelles les
trains ne relâchent que pour les voyageurs
qui se montrent en faisant signe au méca-
nicien. — Les trains sur cette ligne marchent sur
l'heure du Grand-Tronc.



QUEBEC CENTRAL.
Horaire d'Automne & d'Hiver
Commençant LUNDI, 3 NOVEMBRE 1884,
Les trains voyageront comme suit :

	Malle.	Mixte.	Fret.
Départ de Sherbrooke	A. M.	A. M.	
pour Beauce Jct, Lévis & Québec	8.15	7.15	
	P. M.	P. M.	
Arrivée à Beauce Jct, ...	1.10	4.30	
	P. M.		
Arrivée à Lévis	3.45		
" à la traversée de Québec	4.00		
Départ de Québec pour Beauce Jct, Sherbrooke et états de la Nouvelle-Angleterre, traverse.	A. M.		
Départ de Lévis	10.30		
	P. M.		
Arrivée à Beauce Jct	1.10	A. M.	
Départ de Beauce Jct	1.25	6.50	
	P. M.		
Arrivée à Sherbrooke	6.15	3.00	
Départ de Lévis pour St Joseph	3.00		
Arrivée à St Joseph	7.10		
Départ de St Joseph pour Lévis	A. M.		
Arrivée à Lévis	6.00	10.00	

Les trains suivent l'heure du 75e Méridien.
Arrêt de 15 minutes à Beauce Jct., pour rafraichissements.
Correspondances certaines à Sherbrooke avec le Passumpsic et le Grand Tronc pour Newport, Boston, Portland, New York et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. A la jonction Harlaka, il y a correspondance avec l'Intercolonial pour la Rivière du Loup, Rimouski, Halifax, St. Jean et tous les endroits des provinces maritimes ; à Québec avec le chemin de fer du Nord pour Trois Rivières et les localités en haut de Québec. Enfin, avec le chemin de fer du lac St. Jean, pour les endroits situés au nord de Québec.
J. R. WOODWARD,
Directeur-Gérant.
30 octobre 1884. 12-jno.

ETIENNE BOUCHER,
PLOMBIER
Place du Marché,
SHERBROOKE, P. Q.

M. Boucher fait une spécialité du métier de couvrir en ferblanc et en tôle galvanisée. Il a aussi obtenu un brevet d'invention pour une FOURNAISE à AIR CHAUD qui est aujourd'hui fort en vogue par tout le pays.
Assortiment complet de FERBLANC et D'OBJETS ETAMES, ainsi que POELES de cuisine et autres, des meilleures fabriques. Venez voir. Satisfaction garantie.
17 sept. 1883. 1a5

On Demande
Un agent résidant dans chaque village, ville et cité du Canada, et aussi quelques agents voyageurs, pour vendre les nouvelles MACHINES à GAZ D'AIR produisant un gaz d'air d'aussi bonne qualité et de 50 pour cent meilleur marché que le gaz de charbon. Ni feu ni force motrice n'est requis. Machines de toutes grandeurs, depuis 15 jets jusqu'à 1000, pour maisons privées, magasins, hôtels, manufactures, moulins, rues, mines, etc. Adresse : THE CANADIAN AIR GAZ MACHINE MANUFACTURING Co., 115 rue St. François-Xavier, Montréal. 83

Fabrique de Voitures

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'attention du public sur son grand assortiment de
Voitures Legeres, Couvertes et Fermées, et de Solides Voitures de Travail,
Généralement faites avec du bois ayant subi toutes les transformations voulues et travaillées par les meilleurs ouvriers du pays, y compris Montréal.
On répare les voitures aussi promptement que possible ; on peint, vernit et bourre. Venez voir si le genre des voitures vous plaît. Je puis faire de n'importe quelle manière désirée. Mes travaux sont garantis sous tous les rapports, et aussi bons que ceux qui proviennent de l'étranger.
Je tiens aussi un grand assortiment de VOITURES D'HIVER (sleighs).
P. BIRON, Sherbrooke.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans, sans amortissement, et de 10 à 50 ans, avec amortissement. L'emprunteur a la facilité de rembourser quand il veut.
La société n'a d'agent nulle part, comme elle n'a pas de notaire attitré, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.
En s'adressant au soussigné, on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires.
E. J. BARBEAU,
Directeur, Montréal.

1885-PRINTEMPS-1885

VICTOR TURCOTTE, Marchand-Tailleur

MAISON FLETCHER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de nouvelles

Marchandises du Printemps !

Que nous sommes prêts à confectionner avec élégance et d'après les dernières modes. Nous avons maintenant en magasin un assortiment considérable de

Vêtements Confectionnés,

Que nous vendons au meilleur marché possible.

Articles pour Messieurs.

Les messieurs trouveront à leur choix des articles de première qualité, tels que vêtements de dessous, gants, chemises, poignets, cols, faux-cols, foulards, bonnetterie, mouchoirs en soie et en toile, &c. Venez voir.

V. TURCOTTE, Rue Wellington, Sherbrooke.

—PLUS DE— \$7,000,000 —PLUS DE— \$1,200,000
De Capital et d'Argent en caisse De Revenu Annuel
Temoignent des ressources de la

COMPAGNIE D'ASSURANCE Sur la Vie CANADA.

ETABLIE - 1847

Et le fait que c'est la Cie. qui transige le plus d'affaires nouvelles de toutes les associations sur la vie autorisées par le gouvernement canadien, temoigne de l'appréciation de ses conditions faibles et bien connues.

EN S'ASSURANT MAINTENANT, on a droit à sa part dans la division des profits qui se fera cette année.

La clause 4 des règlements des polices de cette compagnie permet le service dans les régiments envoyés au Nord-Ouest, sans qu'il soit nécessaire de se pourvoir d'un permis spécial à cet effet.

Volontaires pour le Nord-Ouest.

Le bureau des directeurs a sanctionné l'acceptation des risques sur la vie des volontaires qui partent pour le Nord-Ouest, pour le service actif, sans charge additionnelle.

J. W. MARLING,
Gérant pour la province de Québec.
J. A. REED,
Agent spécial pour les Cantons de l'Est.